Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke
Québec

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 23 FÉVRIER 2023, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

Présences :	Simon Bérubé	Administrateur
	Isabelle Boucher	Administrateur
	Gerald R. Cutting	Administrateur
	Jocelyne Faucher	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Rachel Hunting	Administrateur
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Michel Lafrance	Administrateur
	Patrice Lamarre	Administrateur
	Renée Létourneau	Administrateur
	Denis Roussel	Administrateur
	Audrey Roussel	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
	Stéphane Tremblay	Président-directeur général
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
Absences motivées :	Patrick Boucher	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre observateur
	Jean Roy	Administrateur
Invitées :	Pascale Bélisle	Directrice adjointe aux affaires publiques
	Colette Bellavance	Directrice des services professionnels
	Annie Boisvert	Directrice générale adjointe au programme santé physique, générale et spécialisée
	André Carpentier	Directeur scientifique du centre de recherche du CHUS
	Robin Marie Coleman	Présidente-directrice générale adjointe
	Karine Duchaineau	Directrice générale adjointe des programmes sociaux et de réadaptation
	Manon Larivière	Directrice des services spécialisés, chirurgicaux et de cancérologie
	Joanne Roberts	Directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat

1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 72e assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflits d'intérêts en regard des membres du conseil d'administration
4. Période de questions du public
5. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 26 janvier 2023
6. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
7. Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
   - 7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
     - 7.1.1 État de situation trimestriel de la direction de la protection de la jeunesse
     - 7.1.2 Tableau des avis et recommandations des instances relevant du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie - CHUS
     - 7.1.3 Bilans de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2022-2023 à la période 10 – et du plan annuel à la période 10
   - 7.2 Assurer la qualité des soins et services
     - 7.2.1 Plan de sécurité des usagers – Bilan 2020-2022 et proposition 2022-2023
   - 7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
     - 7.3.1 Trajectoire chirurgicale
   - 7.4 Utiliser judicieusement les ressources
   - 7.5 Intégrer la mission universitaire
     - 7.5.1 Centre de recherche du CHUS – Rapport annuel 2021-2022
8. Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général
   - 8.1 Comité sur la mission universitaire du 2 février 2023
   - 8.2 Comité de gouvernance et d'éthique spécial du 2 février 2023
   - 8.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 10 février 2023
9. Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*
   - 9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
     - 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
       - 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
     - 9.1.2 Nomination d'un chef de service et/ou de département
   - 9.2 Assurer la qualité des soins et services
   - 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
   - 9.4 Utiliser judicieusement les ressources
     - 9.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ
     - 9.4.2 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service avec la RI « Résidence Cowansville (CRP) Inc. »
     - 9.4.3 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service avec la RI « Les Jardins de Magog »
     - 9.4.4 Demande d'autorisation d'emprunt liée aux dépenses courantes de fonctionnement et COVID-19 (mars à septembre 2023)
     - 9.4.5 Gardes à la direction de la protection de la jeunesse
   - 9.5 Intégrer la mission universitaire
     - 9.5.1 Comité d'éthique de la recherche – Nomination d'un nouveau membre
     - 9.5.2 Institut universitaire en première ligne des services de santé et services sociaux – Nomination de deux nouvelles chercheuses

10. Divers
11. Huis clos
11.1 Cadres supérieurs
11.2 Révision du plan d'organisation de la direction des soins infirmiers
11.3 Pérennisation des espaces de vaccination et dépistage de la COVID – 19 | RLS Sherbrooke
11.4 Pérennisation des espaces de vaccination et dépistage de la COVID – 19 | RLS de Haute-Yamaska
11.5 Transfert des activités du CISSS de la Montérégie-Ouest
12. Clôture de la séance

3.0 Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4.0 Période de questions du public

Quatre représentants syndicaux sont présents par vidéoconférence, soit :

- M. Daniel Comeau, Confédération des syndicats nationaux
- M. Alex Dumont, Syndicat canadien de la fonction publique
- Mme Stéphanie Goulet, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
- Mme Isabelle Mantha, Alliance du personnel professionnel et technique de la Santé et des services sociaux

Une question commune est soumise à savoir si le CIUSSS de l'Estrie - CHUS accepte de travailler sur l'attraction et la rétention de personnel en collaboration avec les syndicats, avec l'engagement d'avoir une première rencontre avant le 31 mars 2023.

Le président-directeur général remercie les gens d'être présents et indique qu'au cours du mois de mars une rencontre sera planifiée par la direction des ressources humaines pour discuter du sujet avec eux.

5.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2023

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2023 l'adoptent tel que présenté.

6.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 27 janvier au 23 février 2023, a été transmis aux membres.

Le président et le président-directeur général font part des différentes activités ayant eu lieu.

7.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

7.1.1 <u>État de situation trimestriel de la direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</u>

Le président-directeur général explique qu'en raison du départ de la directrice de la protection de la jeunesse au cours du mois de janvier dernier et de l'arrivée de la nouvelle directrice par intérim Mme Stéphanie Jetté, l'état de situation trimestriel DPJ, qui devait être présenté ce soir, est reporté au prochain conseil d'administration.

7.1.2 Tableau des avis et recommandations des instances relevant du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Le président-directeur général rappelle que le 10 février 2022, une procédure sur le cheminement des avis et recommandations provenant d'une instance relevant du conseil d'administration a été adoptée. Chaque instance est responsable envers le conseil d'administration pour émettre des avis et recommandations sur la qualité des activités professionnelles, sur des questions d'accessibilité aux soins et services et sur la distribution appropriée des soins et des services dispensés par leurs membres. Ces instances peuvent également soumettre des avis et recommandations sur divers autres sujets, tels que la planification annuelle de la main-d'œuvre, la sécurité et la qualité de vie au travail du personnel soignant, etc., qui sont directement liés au système de gestion intégrée de la performance de l'établissement.

Le président-directeur général fait part de l'évolution des dossiers et des suivis ayant eu lieu pour les avis et recommandations soumis au cours de l'année 2021-2022 et 2023.

7.1.3 Bilans de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2022-2023 ainsi que du plan annuel à la période 10

Le président invite Mme Joanne Roberts, directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat, à présenter le bilan de l'Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2022-2023 et le tableau de bord à la période 10.

Globalement, le suivi de l'entente de gestion et d'imputabilité vise à préciser les attentes ministérielles et à quantifier les activités attendues en lien avec le financement accordé à l'établissement, et ce, dans l'ensemble des programmes. L'entente de gestion est de nature publique et le suivi doit être assuré dans le rapport annuel de l'établissement. Il s'agit donc d'un véhicule de transparence auprès de la population et un outil de suivi et d'amélioration des soins et services rendus aux usagers.

La planification annuelle contient des indicateurs qui mettent le « focus » sur l'usager, ses proches (sondage de satisfaction, plainte) de même que sur notre responsabilité populationnelle.

Madame Roberts résume les faits saillants de l'EGI et du bilan de la planification annuelle à la période 10.

7.2 Assurer la qualité des soins et services

7.2.1 Plan de sécurité des usagers 2022-2024

Madame Roberts rappelle que le plan de sécurité des usagers (PSU) 2020-2022 a été adopté par le conseil d'administration le 1er octobre 2020 et que le comité sur la prestation des soins et des services aux usagers est l'instance responsable de son suivi. Ainsi, un bilan sur l'état d'avancement des travaux est prévu annuellement au comité.

Le PSU témoigne de l'engagement et de la responsabilité de l'établissement et présente les priorités actuelles de l'organisation en matière de sécurité des usagers. Il devient un outil intégrateur pour faciliter le suivi des travaux en cours visant l'amélioration de la sécurité des usagers auprès de diverses instances.

Madame Roberts présente, pour adoption, les grandes lignes du nouveau PSU 2022-2024 qui est en continuité du PSU précédent.

Après échanges, les membres adoptent le Plan de sécurité des usagers 2022-2024.

RÉSOLUTION : CA-6635 - 2023-02-23

Relative Plan de sécurité des usagers 2022-2024

CONSIDÉRANT :

- que la sécurité des usagers est une priorité stratégique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- que le plan de sécurité des usagers devient un outil intégrateur des principaux risques concernant la sécurité des usagers facilitant le suivi de l'avancement des travaux pour les instances concernées;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vigilance et de la qualité;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER : le plan de sécurité des usagers 2022-2024.

7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

7.3.1 Trajectoire chirurgicale

Le président invite Mme Manon Larivière, directrice des services spécialisés, chirurgicaux et de cancérologie, et Dre Colette Bellavance, directrice des services professionnels à présenter la trajectoire chirurgicale.

La création de la direction des services spécialisés, chirurgicaux et cancérologie (DSSCC) a eu lieu à compter du 14 mars 2022. Cette direction regroupe les activités cliniques provenant de la direction des soins infirmiers, dont la cancérologie et la direction des services professionnels regroupant :

- les services spécialisés;
- la chirurgie – accessibilité en chirurgie et activités chirurgicales;
- les unités de retraitements des dispositifs médicaux et endoscopie;
- les rendez-vous et mécanismes d'accès en médecine spécialisée.

À tour de rôle, Madame Larivière et Docteure Bellavance présentent les données quant à l'évolution des attentes en chirurgie, soit avant, pendant et après la pandémie, y incluant le nombre d'entrées de nouvelles requêtes vs les chirurgies réalisées. De plus, un portrait des plateaux chirurgicaux pour chaque bloc opératoire, par site de service, est présenté.

Pour conclure, elles présentent les priorités pour la prochaine année, à la lumière des constats dressés et les prochaines étapes à réaliser.

Le président remercie Madame Larivière et Docteure Bellavance pour la présentation.

7.4 Utiliser judicieusement les ressources

Aucun point n'est présenté dans cette section.

7.5 Intégrer la mission universitaire

7.5.1 Centre de recherche du CHUS – Rapport annuel 2021-2022

Le président invite Dr André Carpentier, directeur du Centre de recherche du CHUS (CR-CHUS), pour présenter le rapport annuel du CR-CHUS 2021-2022.

Docteur Carpentier débute en présentant le nombre d'acteurs associés au CR-CHUS qui incluent les chercheurs, les professionnels de recherche et les étudiants. Il mentionne que plus de mille trois cents projets de recherche sont actifs et le budget annuel se chiffre à 44,8 M $, pour six axes de recherche et 13 chaires de recherche du Canada.

Docteur Carpentier fait part des découvertes de l'année et des réalisations du comité stratégique des patients-partenaires du CR-CHUS. Ainsi, il présente une courte vidéo comportant une distinction plus particulière des jeunes pisteurs nommés parmi les 10 personnalités 2022 de Radio-Canada et personnalités de l'année du CR-CHUS, dans la catégorie patient-partenaire.

Pour terminer, Docteur Carpentier explique des tableaux démontrant la progression et le développement du CR-CHUS au cours des dernières années.

Le président remercie Docteur Carpentier pour la présentation et il félicite ses équipes du beau travail accompli au cours de l'année.

8.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

8.1 Comité sur la mission universitaire du 2 février 2023

Madame Jocelyne Faucher, présidente du comité, fait état des points traités lors de la rencontre.

8.2 Comité de gouvernance et d'éthique spécial du 2 février 2023

Madame Rachel Hunting, présidente du comité, informe les membres d'un dossier spécifique ayant fait l'objet de discussions.

8.3 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 10 février 2023

Le président présente les points traités.

9.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

Le président rappelle aux membres que les sujets à l'agenda de consentement ont tous déjà été discutés à un comité du conseil d'administration. Le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président du comité concerné est appelé à répondre.

9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RÉSOLUTION : CA-6623 à 6634 - 2023-02-23

Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

9.1.2 Nomination de chefs de département et/ou de service

RÉSOLUTION : CA-6636 - 2023-02-23

Relative à la nomination de chefs de service et chefs de département

CONSIDÉRANT :

- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la Direction des services professionnels et l'organisation des services;
- que les médecins sont des membres actifs au sein du CMDP;
- les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
- qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service et département cliniques;
- la recommandation du comité de nomination;
- la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 7 février 2023;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ADOPTER :

- la nomination de la Dre Diane Rottembourg, au Service d'endocrinologie pédiatrique du Département de pédiatrie pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1er février 2023;
- la prolongation de nomination intérimaire du Dr Yanick Sansoucy à titre de chef intérimaire du Département d'anesthésie du 1er avril 2023 au 31 mars 2024;
- la nomination de la Dre Marie Buissières au Service d'oto-rhino-laryngologie du Département de chirurgie pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 1er février 2023 au 31 janvier 2027.

9.2 Assurer la qualité des soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

Aucun point n'est présenté dans cette section.

9.4 Utiliser judicieusement les ressources

9.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ

RÉSOLUTION : CA-6637 - 2023-02-23

Relative au registre des signataires autorisés RAMQ

CONSIDÉRANT :

- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
- la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
- que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
- la recommandation de la directrice des services professionnels;
- la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AJOUTER : le nom de la personne suivante au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, pour les installations Hôpital Fleurimont (0116X) / Hôpital Hôtel-Dieu (0110X) / Hôpital de Granby (0103X) / Hôpital de Brome-Missisquoi-Perkins (0113X) :

- Dre Amélie Bertrand, chef de Service d'obstétrique-gynécologie générale.

9.4.2 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service avec la RI « Résidence Cowansville (CRP) inc. »

RÉSOLUTION : CA-6638 - 2023-02-23

Relative à l'autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service avec la RI « Résidence Cowansville (CRP) inc. »

CONSIDÉRANT :

- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
- qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;

- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : la sollicitation d'un contrat de service pour une ressource intermédiaire d'une durée de cinq (5) ans avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 19,7 millions de dollars sur une période de dix (10) ans.

9.4.3 Autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service avec la RI « Les Jardins de Magog »

RÉSOLUTION : CA-6639 - 2023-02-23

Relative à l'autorisation pour l'engagement financier d'un contrat de service avec la RI « Les Jardins de Magog »

CONSIDÉRANT :

- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
- qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
- qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
- que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : la sollicitation d'un contrat de service pour une ressource intermédiaire d'une durée de cinq (5) ans avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 6,9 millions de dollars sur une période de dix (10) ans.

9.4.4 Demande d'autorisation d'emprunt liée aux dépenses courantes de fonctionnement et COVID-19 (mars à septembre 2023)

RÉSOLUTION : CA-6640 - 2023-02-23

Relative à la demande d'autorisation d'emprunt liée aux dépenses courantes de fonctionnement et COVID-19 (mars à septembre 2023)

CONSIDÉRANT :

- qu'un emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité du Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke jusqu'au 14 septembre 2023;
- que notre autorisation d'emprunt actuelle sera échue le 16 mars 2023;
- que notre déficit cumulé au 31 mars 2022 est de 46 118 654 $;
- que les prévisions budgétaires pour l'année 2022-2023 sont de 0 $;
- que notre budget de caisse prévoit un besoin de liquidité variant jusqu'à 441 000 000 $;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : de demander au ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 441 000 000 $, renouvelable et valide jusqu'au 14 septembre 2023.

9.4.5 Garde à la protection de la jeunesse

RÉSOLUTION : CA-6649 - 2023-02-23

Relative à l'ajout de Mme Isabelle K. Couture, coordonnatrice DPJ (par intérim) pour répondre à la garde DPJ

CONSIDÉRANT :

- l'obligation d'assurer une continuité de services de qualité
- la recommandation d'ajouter Mme Isabelle K. Couture, coordonnatrice DPJ par intérim en tant que répondante de garde à la DPJ;
- les pouvoirs et les responsabilités du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Isabelle K. Couture à agir à titre de répondante pour la garde DPJ.

RÉSOLUTION : CA-6650 - 2023-02-23

Relative à l'ajout de Mme Isabelle Isabelle Pothier, coordonnatrice mission CPEJ pour répondre à la garde DPJ

CONSIDÉRANT :

- l'obligation d'assurer une continuité de services de qualité
- la recommandation d'ajouter Mme Isabelle Pothier, coordonnatrice mission CPEJ en tant que répondante de garde à la DPJ;
- les pouvoirs et les responsabilités du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Isabelle Pothier à agir à titre de répondante pour la garde DPJ.

9.5 Intégrer la mission universitaire

9.5.1 Comité d'éthique de la recherche – Nomination d'un nouveau membre

RÉSOLUTION : CA-6641 - 2023-02-23

Relative au comité d'éthique de la recherche – Nomination d'un nouveau membre

CONSIDÉRANT :

- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
- le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'ENTÉRINER : la nomination de Dr Étienne Rousseau, membre régulier scientifique au sein du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, pour une période de trois (3) ans, soit du 23 février 2023 au 23 février 2026.

9.5.2 Institut universitaire de première ligne des services de santé et services sociaux – Nomination de deux nouvelles chercheuses

RÉSOLUTION : CA-6642 - 2023-02-23

Relative à l'Institut universitaire de première ligne des services de santé et services sociaux – Nomination de deux nouvelles chercheuses

CONSIDÉRANT :

- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- que les nominations des nouvelles chercheuses ont été adoptées par le comité exécutif de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : les octrois des privilèges de recherche et des statuts de chercheuses régulières aux Pres Josianne Lamothe et Ariane Girard au sein de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux.

10.0 Divers

Aucun autre sujet n'est ajouté.

11.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de Mmes Pascale Bélisle, Robin Marie Coleman, Karine Duchaineau et Annie Boisvert.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

11.1 Cadres supérieurs

11.1.1 Nomination de Mme Geneviève Pinard à titre de directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins et services à la Direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat

RÉSOLUTION : CA-6643 - 2023-02-23

Relative à la nomination de Mme Geneviève Pinard à titre de directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins et services à la Direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat

CONSIDÉRANT :

- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint;
- le départ du titulaire du poste;
- la qualité de la candidature de Mme Geneviève Pinard afin de pourvoir ce poste de directeur adjoint;
- les pouvoirs et les responsabilités du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE NOMMER : Mme Geneviève Pinard à titre de directrice adjointe à la qualité et à la sécurité des soins et services à la Direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat.

11.2 Révision du plan d'organisation de la Direction des soins infirmiers

RÉSOLUTION : CA-6644 - 2023-02-23

Relative à la nouvelle structure à la Direction des soins infirmiers

CONSIDÉRANT :

- les démarches évaluatives et l'expérience des dernières années;
- les orientations ministérielles visant le rehaussement d'une équipe transversale de gestion et de coordination des séjours hospitaliers;
- les visites de l'équipe *Soutien, Transformation, Accès, Terrain* (STAT) du m*inistère de la Santé et des Services sociaux* et leurs recommandations;
- que les Directions des soins infirmiers sont au premier plan de la mise en place des actions proposées dans le *Rapport du Plan d'effectifs infirmiers concertés,* dont quatre grands objectifs et 23 actions en ressortent;
- la volonté d'améliorer la qualité et la sécurité des soins, d'optimiser les soins tout en soutenant le personnel dispensateur de soins dans son développement, d'assurer une meilleure fluidité des soins et services pour le volet intrahospitalier ainsi qu'une meilleure accessibilité et utilisation judicieuse des lits pour mieux répondre à une population dont les besoins sont croissants et changeants;
- la confirmation de redéfinir la structure organisationnelle de la Direction des soins infirmiers afin de répondre aux exigences de son rôle, tel que le stipule la législation sur les services de santé et de créer la nouvelle Direction de la fluidité des soins et services intra hospitaliers;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable de la Direction générale;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER :

- la redéfinition de la Direction des soins infirmiers;
- la création de la nouvelle Direction de la fluidité des unités hospitalières.

RÉSOLUTION : CA-6645 - 2023-02-23

Relative à la création du poste de directeur de la fluidité des unités hospitalières

CONSIDÉRANT :

- les démarches évaluatives et l'expérience des dernières années;
- les orientations ministérielles visant le rehaussement d'une équipe transversale de gestion et de coordination des séjours hospitaliers;
- les visites de l'équipe *Soutien, Transformation, Accès, Terrain* (STAT) du *ministère de la Santé et des Services sociaux* et leurs recommandations;
- la volonté d'améliorer la qualité et la sécurité des soins, d'optimiser les soins tout en soutenant le personnel dispensateur de soins dans son développement, d'assurer une meilleure fluidité des soins et services pour le volet intrahospitalier ainsi qu'une meilleure accessibilité et utilisation judicieuse des lits pour mieux répondre à une population dont les besoins sont croissants et changeants;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable de la Direction générale;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER :

- la création du poste de directeur à la Direction de la fluidité des unités hospitalières et d'enclencher le processus d'affichage et de sélection sous réserve d'obtenir les autorisations requises du ministère de la santé et des services sociaux.

11.3 Pérennisation des espaces de vaccination et dépistage de la COVID -19 | RLS Sherbrooke

RÉSOLUTION : CA-6646 - 2023-02-23

Relative à la pérennisation des espaces de vaccination et dépistage de la COVID -19 | RLS Sherbrooke

CONSIDÉRANT :

- que les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux visent le développement de l'offre des centres multiservices, regroupant sur un même site les services de vaccination, dépistage et prélèvements;
- la lecture des besoins actuels pour le RLS de Sherbrooke;
- que l'obtention de l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux est préalable au lancement du processus d'appel d'offres;
- que l'adjudication du contrat d'appel d'offres respecte l'enveloppe budgétaire prévue;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : le lancement d'un appel d'offres afin de pérenniser les espaces pour la vaccination-dépistage-prélèvement (ci-appelé centre multiservices) pour le RLS de Sherbrooke dont le coût du loyer projeté sur cinq (5) ans est de 4 399 600 $ avec possibilité de deux renouvellements de deux (2) ans pour un montant additionnel de 3 519 680 $.

11.4 Pérennisation des espaces de vaccination et dépistage de la COVID -19 | RLS Haute-Yamaska

RÉSOLUTION : CA-6647 - 2023-02-23

Relative à la pérennisation des espaces de vaccination et dépistage de la COVID -19 | RLS Haute-Yamaska

CONSIDÉRANT :

- que les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux visent le développement de l'offre des centres multiservices, regroupant sur un même site les services de vaccination, dépistage et prélèvements;
- la lecture des besoins actuels pour le RLS de la Haute-Yamaska;
- que l'obtention de l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux est préalable au lancement du processus d'appel d'offres;
- que l'adjudication du contrat d'appel d'offres respecte l'enveloppe budgétaire prévue;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

DE RECOMMANDER : le lancement d'un appel d'offres afin de pérenniser les espaces pour la vaccination-dépistage-prélèvement (ci-appelé centre multiservices) pour le RLS de la Haute-Yamaska dont le coût du loyer projeté sur cinq (5) ans est de 4 087 760 $ et deux renouvellements de deux (2) ans pour un montant additionnel de 3 270 208 $.

11.5 Transfert des activités du CISSS de la Montérégie-Ouest

RÉSOLUTION : CA-6648 - 2023-02-23

Relative au transfert des activités du CISSS de la Montérégie-Ouest

CONSIDÉRANT :

- l'information et la documentation misent à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :

D'AUTORISER : le président-directeur général à procéder à la signature de la cession partielle des activités, conditionnelle à la finalisation des annexes, et ce, d'ici la fin mars.

12.0 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 55.

_____ _____

Jacques Fortier, président Stéphane Tremblay, secrétaire